

BTS

GESTION de la PME

Pour quels objectifs ?

Vous serez la collaboratrice ou le collaborateur de la direction d'une très petite, petite ou moyenne entreprise. Vos missions consisteront en une coopération directe avec la dirigeante ou le dirigeant. Les activités de gestion de la PME s'exercent principalement dans des PME de 5 à 50 salariés où, quels que soient les secteurs d'activité, la polyvalence est requise.

LE PROGRAMME

BLOC N° 1

> Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME

Vous rechercherez des clients par prospection ou pour répondre à un appel d'offres, vous traiterez la demande du client, vous rechercherez et sélectionnerez les fournisseurs, vous passerez les commandes d'achat et d'immobilisation, vous assurerez le suivi comptable des opérations commerciales.

BLOC N° 2

> Participer à la gestion des risques de la PME

Vous accompagnerez la mise en place d'un travail en mode "projet", vous identifierez, évalueriez et gèrerez les risques de l'entreprise et proposerez des actions correctrices, vous mettrez en place une démarche qualité au sein de la PME.

BLOC N° 3

> Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME

Vous assurerez le suivi administratif du personnel, préparerez les éléments de la paie, organiserez les élections des représentants du personnel participerez à la gestion des ressources humaines, contribuerez à la cohésion interne du personnel de l'entreprise.

BLOC N° 4

> Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

Vous améliorerez le système d'information de la PME et les processus "support" et organiserez et suivrez ses activités, vous participerez à son développement commercial et à la fidélisation de la clientèle, vous accompagnerez le déploiement du plan de communication, vous analyserez son activité en concevant et analysant un tableau de bord.

UN DIPLÔME RECONNU

Validez l'ensemble de la formation et obtenez le **BTS Gestion de la PME**, Diplôme d'Etat de niveau III.



VOUS ÊTES ?

Bachelier

Diplômé de niveau IV validé

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation



ADMISSION

Titulaire d'un diplôme
de niveau IV

Bac Pro
avec mention conseillée

Sélection sur dossier



DURÉE DES ÉTUDES

1200 h sur 2 ans



DATES

Démarrage des cours
septembre

Fin des cours
juin

VOS DÉBOUCHÉS

Poursuivre vos études :

- Diplôme de niveau II.

Trouver un emploi :

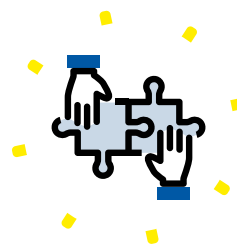
Vous avez la possibilité d'évoluer dans un large spectre de métiers et de responsabilités.

La définition de l'emploi pourra évoluer :

- avec la croissance de la PME, qui permettra au titulaire du diplôme de prendre en charge des activités exigeant plus d'autonomie et de responsabilités,
- vers un nombre croissant d'activités déléguées en fonction de leur expérience, de leurs compétences et de leurs qualités personnelles.

À moyen-terme, les titulaires du diplôme peuvent s'orienter vers la création ou la reprise d'une PME.

TANDEM,
un dispositif
en faveur de l'emploi



Chaque apprenant peut, sur sa demande, être mis en relation avec un Mentor, cadre ou dirigeant d'entreprise, pour l'accompagner dans sa recherche d'entreprise et favoriser ainsi son accès à l'emploi.

LES ÉPREUVES QUI CONSTITUENT LE DIPLÔME

INTITULÉS ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES

Épreuves	Unités	Coef.	Forme ponctuelle	Durée
E1 Culture générale et expression	U1	4	Écrit	4 heures
E2 Expression et culture en langues vivantes étrangères		3		
Sous-épreuve E21 : • Compréhension de l'écrit et expression écrite	U21	2	Écrit	2 heures
• Production orale en continue et interaction			Oral	20 minutes
Sous-épreuve E22 : Compréhension de l'oral	U22	1	Oral	20 minutes
E3 Culture économique juridique et managériale	U3	6	Écrit	4 heures
E4 Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME	U4	6		1 heure (1h de préparation)
E5 Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME		8		
Sous-épreuve E51 : • Participer à la gestion des risques de la PME	U51	4	Oral	30 minutes
Sous-épreuve E52 : • Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	U52	4	Écrit	2h30
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	U6	6	Écrit	4h30

LES MODALITÉS PRATIQUES

Les cours ont lieu à raison de 2 jours en formation et 3 jours en entreprise en moyenne par semaine.

→ En alternance

L'acquisition de connaissances s'effectue pour partie en formation et pour partie en entreprise. Pour l'apprenant, c'est l'occasion unique de mettre immédiatement en pratique les connaissances acquises et de disposer d'une expérience professionnelle dès l'obtention de son diplôme.

→ En contrat d'apprentissage

Les apprenants sont accompagnés dans leur recherche de contrat. Ils reçoivent un «guide pour devenir apprenti» adapté à leur recherche. Les apprenants en contrat d'apprentissage suivent cette formation à temps partagé avec l'entreprise, à raison de 3 jours en entreprise et de 2 jours en cours, en moyenne. Dans le cadre de l'apprentissage, l'École Pratique est une Unité de Formation par Apprentissage (UFA) du CFAIM (Centre de Formation d'Apprentis régional Inter consulaire Méditerranée).

→ En contrat de professionnalisation

Ce type de contrat s'adresse aux publics de 16 à moins de 26 ans souhaitant compléter une formation initiale, ou aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans inscrits à Pôle Emploi. Le salarié bénéficie d'un statut particulier de salarié sous contrat comprenant une action de professionnalisation. Les apprenants en contrat de professionnalisation suivent cette formation à temps partagé avec l'entreprise, à raison de 3 jours en entreprise et de 2 jours en cours, en moyenne.



DOSSIER DE CANDIDATURE



Sur ecolepratique.com

Téléphone : 04 91 14 26 80

Mail : ecolepratique@ccimp.com

Le dépôt du dossier, par courrier postal ou remis en main propre, est obligatoire.
Les entretiens débutent en janvier.
Places limitées.

ÉCOLE PRATIQUE

École de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Métropolitaine
Aix Marseille Provence

Plus de **85 ans** d'expérience

Des formateurs experts : professeurs
et intervenants professionnels

400 entreprises partenaires par an

500 apprenants en formation initiale,
ou en alternance

900 salariés par an en formation continue

18 000 diplômés très impliqués
dans le tissu économique local

5 filières :

FINANCE ET GESTION

VENTE ET NÉGOCIATION

INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

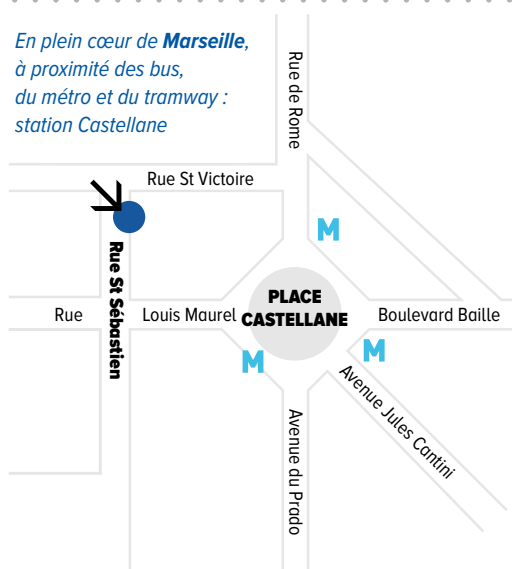
IMMOBILIER

GESTION ET ORGANISATION

Plus de **5 000 m² de locaux**,
un réfectoire, une cour extérieure

Établissement certifié ISO 9001-2015,
Référéncé DATADOCK et Pôle Emploi.

En plein cœur de **Marseille**,
à proximité des bus,
du métro et du tramway :
station Castellane



75%

C'est le **taux global
de réussite** aux examens

80%

C'est le **taux de
placement en entreprise**

85%

C'est le **taux de
satisfaction des entreprises**

**CCI AIX MARSEILLE
PROVENCE**

ÉCOLE PRATIQUE

École de la CCI Métropolitaine
Aix-Marseille Provence

1 Rue Saint-Sébastien • 13006 Marseille
04 91 14 26 80
ecolepratique@ccimp.com
facebook.com/ecolepratique

ecolepratique.com